

**Compte rendu du conseil communautaire de la
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron du
Mardi 8 avril 2008**

Le Conseil Communautaire s'est réuni le Mardi 8 avril de l'An Deux Mille Huit au nombre prescrit par le règlement à Saint Antonin Noble Val à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur MASSAT, Maire de VAREN, Président de la Communauté de Communes.

Date de la convocation : 31 mars 2008

Nombre de délégués en exercice : 32. Le quorum est atteint.

Présents : Mademoiselle LAMERA, Mesdames BEDENES, BRASSAC, GAYRAL, MARTINEZ, NICAISE, Messieurs AGAM, ALAUX, BARRIE, BARROUL, BISCONTINI, BONSAING, BOULPICANTE, CARRIE, CERE, DURAND, FILIQUIER, FLORIOT, FRAUCIEL C., FRAUCIEL JC., GIBERGUES, GRAND, GRATEAU, KERESTEDJIAN, LOMBARD, MAFFRE, MARTY, MASSAT, SEGUY, VILPOUX, VIROLLE, WIRBS.

Mademoiselle LAMERA a été élue secrétaire de la séance.

Ordre du jour :

- 1 - Election du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes
- 2 - Election des membres au Comité Syndical du Pays Midi Quercy.
- 3 - Election des membres du Comité de Pilotage « GAL Leader » du Pays Midi Quercy.
- 4 - Election des membres du Syndicat Départemental des Déchets
- 5 - Représentant au Syndicat Départemental des Déchets
- 6 - Election de la Commission « Délégation de Services Publics
- 7 - Election des membres du Conseil Départemental d'Insertion
- 8 - Election des membres de la Commission Locale d'Insertion
- 9 - Election de la Commission d'Appel d'Offres
- 10 - Election des membres du Conseil d'Administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron
- 11 - Election des membres du Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.
- 12 - Election des membres du Conseil d'Administration du Site de Proximité
- 13 - Indemnités des élus
- 14 - Renouvellement de la convention d'ouverture de ligne de trésorerie
- 15 - Commission « Façades ».

1 - Election du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes

Monsieur MASSAT fait l'appel des élus. Tous les délégués communautaires sont présents.

Il laisse ensuite la parole à M. WIRBS, Adjoint au Maire de Mouillac, doyen d'âge. Melle LAMERA, Maire de Mouillac, est élue secrétaire de séance.

M. WIRBS déclare la séance ouverte et fait appel à candidature pour le poste de Président. L'élection a lieu à bulletin secret.

Poste de Président :

Est candidat : M. André MASSAT (Maire de la commune de VAREN)

Nombre d'inscrits : 32 Nombre de votants : 32

1^{er} tour :

M. MASSAT : 27 voix

Monsieur André MASSAT est élu Président.

M. MASSAT rappelle la constitution de la Communauté de Communes qui a essayé d'œuvrer au mieux pour les intérêts des 15 communes. La Commune de Ginals envisage de rejoindre la Communauté de Communes en 2009.

Les habitants pourront dès cette année bénéficier des deux déchetteries de notre territoire par le biais d'une convention.

M. MAFFRE demande à l'assemblée la possibilité, en fonction de nos statuts, d'avoir au Bureau de la Communauté de Communes deux postes de Vice-Présidents supplémentaires (Tourisme et Nouvelles compétences).

Il mentionne qu'il paraît utile de fédérer l'activité « tourisme » et qu'une nouvelle vice-présidence pourrait lancer une étude au sein de la Communauté de Communes.

Il précise qu'il est utile de connaître l'activité de notre communauté pour les six années à venir.

Un débat doit s'engager entre toutes les communes pour se fixer des objectifs. Les communes ne peuvent pas continuer à œuvrer individuellement.

M. MASSAT précise que la compétence Tourisme est en grande partie déjà transmise au Pays Midi Quercy. Il souligne également qu'il faudra se pencher sur notre participation au Pays Midi Quercy qui a atteint maintenant la somme de 5 € par habitant et qu'une vigilance va devoir s'exercer sur l'avenir.

M. KERESTEDJIAN précise qu'il est nécessaire de réfléchir sur une vice-présidence supplémentaire pour de nouvelles compétences. Effectivement, un vice-président déjà en place a déjà beaucoup de travail

M. MASSAT pense qu'une réflexion doit effectivement être menée afin d'étudier l'impact financier de toutes autres décisions prises dans l'avenir.

M. MASSAT rappelle les diverses missions des quatre vice-présidents. Il précise que les réunions du Bureau restreint le lundi après midi permettent d'avancer sur tous les dossiers et qu'aucune décision n'est prise sans l'avis du conseil communautaire. C'est d'ailleurs en conseil communautaire que les projets sont validés et soumis au vote de l'assemblée.

M. MASSAT est favorable pour engager une réflexion sur l'utilité de créer deux postes de vice-présidents supplémentaires.

Il informe l'assemblée que le prochain conseil communautaire aura lieu le Mardi 15 Avril 2008 afin d'étudier le Budget prévisionnel 2008. Celui-ci a été monté sans augmentation des taux sauf la TEOM (3 %) qui correspond à la mise en œuvre des déchetteries qui ont un coût de fonctionnement de 102 000 € par an.

M. MASSAT propose de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Il est ensuite procédé à l'élection, toujours à bulletin secret, des Vice-Présidents :

Vice-Président chargé de l'environnement et des services techniques

Est candidat : M. Gilles BONSANG (Maire de la commune de LOZE)

1^{er} tour :

M. BONSANG : 30 voix

Monsieur Gilles BONSANG est élu Vice-Président chargé de l'environnement et des services techniques.

Vice-Président chargé de l'information, de la communication et de la culture

Sont candidats : M. Francis BISCONTINI (Conseiller municipal à la Commune de St Antonin) et M. Jean-Michel FILIQUIER (Conseiller municipal à la Commune de Féneyrols).

1^{er} tour :

M. BISCONTINI : 26 voix

M. FILIQUIER : 6 voix

Monsieur Francis BISCONTINI est élu Vice-Président chargé de l'information, de la communication et de la culture.

Vice-Président chargé des finances et du développement économique :

Est candidat : M. Christian MAFFRE (Maire de la commune de CAYLUS)

1^{er} tour :

M. MAFFRE 28 voix

Monsieur Christian MAFFRE est élu Vice-Président chargé des finances et du développement économique.

Vice-Président chargé des services à la personne :

Sont candidats :

- Mme. Ghislaine MARTINEZ (Adjointe au Maire de Laguépie).
- M. Philippe FLORIOT (Conseiller municipal de la commune de Féneyrols)
- M. Frédéric KERESTEDJIAN (Maire de la commune de Parisot)

1^{er} tour :

Mme. MARTINEZ 15 voix

M. FLORIOT 10 voix

M. KERESTEDJIAN 7 voix

2^{ème} tour :

Mme. MARTINEZ 18 voix

M. FLORIOT 13 voix

Madame Ghislaine MARTINEZ est élue Vice-Présidente chargée des services à la personne.

La délibération n° 643/2008 « Election du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes » est prise :

« Réf. 643/2008

Objet : ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur MASSAT, Maire de VAREN, procède à la mise en œuvre de l'élection. Il fait appel à candidature pour l'élection du Président. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Poste de Président :

Sont candidats : M. André MASSAT

Nombre d'inscrits : 32

Nombre de votants : 32

1^{er} tour :

M. MASSAT : 27 voix

Monsieur André MASSAT est élu Président.

Il est ensuite procédé à l'élection, toujours à bulletin secret, des Vice-Présidents :

Vice-Président chargé de l'environnement et des services techniques

Sont candidats : M. Gilles BONSANG

1^{er} tour :

M. BONSANG : 30 voix

Monsieur Gilles BONSANG est élu Vice-Président chargé de l'environnement et des services techniques.

Vice-Président chargé de l'information, de la communication et de la culture

Sont candidats :

- M. Francis BISCONTINI

- M. Jean-Michel FILIQUIER

1^{er} tour :

M. BISCONTINI : 26 voix

M. FILIQUIER : 6 voix

Monsieur Francis BISCONTINI est élu Vice-Président chargé de l'information, de la communication et de la culture.

Vice-Président chargé des finances et du développement économique :

Sont candidats : M. Christian MAFFRE

1^{er} tour :

M. MAFFRE 28 voix

Monsieur Christian MAFFRE est élu Vice-Président chargé des finances et du développement économique.

Vice-Président chargé des services à la personne :

Sont candidats :

- Mme. Ghislaine MARTINEZ

- M. Philippe FLORIOT

- M. Frédéric KERESTEDJIAN

1^{er} tour :

Mme. MARTINEZ 15 voix

M. FLORIOT 10 voix

M. KERESTEDJIAN 7 voix

2^{ème} tour :

Mme. MARTINEZ 18 voix

M. FLORIOT 13 voix

Madame Ghislaine MARTINEZ est élue Vice-Présidente chargée des services à la personne. »

M. MASSAT expose ensuite à l'assemblée l'ancien fonctionnement du Bureau élargi de la Communauté de Communes, soit le Président, les 4 Vice-Présidents et les 10 membres qui représentaient tous une commune.

Le Bureau se réunissait une fois par mois. Actuellement, le Bureau ne se réunissait que pour l'étude du budget et le Débat d'Orientation Budgétaire.

M. MASSAT propose de garder le système d'un représentant par commune et le soumet à l'assemblée.

Un rapide tour de table est effectué mais il s'avère que beaucoup d'élus, déjà très sollicités, ne sont pas tous disponibles.

Monsieur le Président propose de remettre à un prochain conseil communautaire la constitution du Bureau et des différentes commissions de la Communauté de Communes.

2 - Election des membres au Comité Syndical du Pays Midi Quercy.

La délibération suivante est prise :

« Réf. 644/2008

Objet : Election des membres au Comité Syndical du Pays Midi Quercy.

Monsieur le Président procède à l'élection de 9 délégués titulaires et 9 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Comité Syndical du Pays Midi Quercy. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
M. André MASSAT	M. Michel CERE
M. Gilles BONSANG	M. Jean-Michel FILIQUIER
M. Francis BISCONTINI	M. Gérard AGAM
M. Christian MAFFRE	M. Didier MARTY
M. Jacques ALAUX	Mme Ghislaine MARTINEZ
M. Daniel DURAND	Mlle Emeline LAMERA
M. Frédéric KERESTEDJIAN	M. Jean-Denis BARRIE
M. Alain VIROLLE	M. Christian FRAUCIEL
M. Marc VILPOUX	M. Jacques BARROUL

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

3 - Election des membres du Comité de Pilotage « GAL Leader » du Pays Midi Quercy.

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 645/2008**

Objet : Election des membres du Comité de Pilotage « GAL Leader » du Pays Midi Quercy.

Monsieur le Président procède à l'élection de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Comité de pilotage « GAL Leader » du Pays Midi Quercy. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
M. André MASSAT	M. Gilles BONSANG
M. Christian MAFFRE	Mme Ghislaine MARTINEZ

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

4 - Election des membres du Syndicat Départemental des Déchets

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 646/2008**

Objet : Election des membres du Syndicat Départemental des Déchets.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. André MASSAT	M. Gilles BONSANG

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

5 - Représentant au Syndicat Départemental des Déchets

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 647/2008**

Objet : Représentant au Syndicat Départemental des Déchets.

Monsieur le Président fait référence aux nouveaux statuts du Syndicat Départemental des Déchets et qu'en application de l'article 6.3 des nouveaux statuts, la Communauté de Communes peut désigner un représentant pour participer à titre consultatif aux réunions du Syndicat Départemental des Déchets.

Après en avoir délibéré, Monsieur Gilles BONSANG est élu à l'unanimité comme représentant. »

6 - Election de la Commission « Délégation de Services Publics »

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 648/2008**

Objet : Election de la Commission « Délégation de Services Publics »

Monsieur le Président procède à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour constituer la Commission « Délégation de Services Publics » de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Il fait appel à candidatures.

Monsieur le Président est Président de la Commission.

Sont candidats :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Gilles BONSANG	M. Jacques ALAUX
M. Francis BISCONTINI	M. Michel CERE
M. Christian MAFFRE	M. Jacques BARROUL
Mme Ghislaine MARTINEZ	M. Philippe FLORIOT
M. Jean-Claude FRAUCIEL	M. Frédéric KERESTEDJIAN

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

7 - Election des membres du Conseil Départemental d'Insertion

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 649/2008**

Objet : Election des membres du Conseil Départemental d'Insertion.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Conseil Départemental d'Insertion. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Philippe FLORIOT	M. André MASSAT

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

8 - Election des membres de la Commission Locale d'Insertion

La délibération suivante est prise :

« **Réf. 650/2008**

Objet : Election des membres de la Commission Locale d'Insertion.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron à la Commission Locale d'Insertion. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. André MASSAT	Mme Ghislaine MARTINEZ

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

9 - Election de la Commission d'Appel d'Offres

La délibération suivante est prise :

« Réf. 651/2008

Objet : Election de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président procède à l'élection de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants pour constituer la Commission d'Appel d'offres de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. Il fait appel à candidatures.

Monsieur le Président est Président de la Commission.

Sont candidats :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Gilles BONSANG	Mme Ghislaine MARTINEZ
M. Francis BISCONTINI	M. Michel CERE
M. Christian MAFFRE	M. Jacques ALAUX

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

10 - Election des membres du Conseil d'Administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron

La délibération suivante est prise :

« Réf. 652/2008

Objet : Election des membres du Conseil d'Administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Conseil d'Administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Philippe FLORIOT	Mme Ghislaine MARTINEZ

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

11 - Election des membres du Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.

La délibération suivante est prise :

« Réf. 653/2008

Objet : Election des membres du Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU, de Saint Antonin Noble Val. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Jean-Michel FILIQUIER	M. Frédéric KERESTEDJIAN

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

12 - Election des membres du Conseil d'Administration du Site de Proximité

La délibération suivante est prise :

« Réf. 654/2008

Objet : Election des membres du Conseil d'Administration du Site de Proximité.

Monsieur le Président procède à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron au Conseil d'Administration du Site de Proximité. Il fait appel à candidatures.

Sont candidats :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Francis BISCONTINI	M. Philippe FLORIOT

Les candidats sont élus à l'unanimité. »

13 - Indemnités des élus

La délibération suivante est prise :

« Réf. 655/2008

Objet : Indemnités des élus

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que dans le budget primitif 2008 est prévu la somme de € au titre des indemnités des élus.

Monsieur le Président propose la répartition suivante :

- indemnité mensuelle du Président : taux maximal de l'indemnité brute mensuelle des Présidents d'E.P.C.I. dont la population est de plus de 3 500 habitants.
- indemnité mensuelle du 1^{er} au 4^{ème} Vice-Président : taux maximal de l'indemnité brute mensuelle des Présidents d'E.P.C.I. dont la population est de plus de 3 500 habitants.

Et décide que les indemnités soient revalorisées en fonction de l'indice de référence de la Fonction Publique Territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 31 voix pour et 1 abstention, accepte à la majorité ces propositions. »

M. MAFFRE demande le montant afin d'avoir une clarté sur les indemnités.

La réponse est :

Indemnité du Président 1 388 € net par mois.

Indemnité des Vice-Présidents : 555 € net par mois.

14 - Renouvellement de la convention d'ouverture de ligne de trésorerie

La délibération suivante est prise :

« Réf. 656/2008

Objet : Renouvellement de la convention d'ouverture de ligne de trésorerie.

Monsieur le Président informe l'assemblée du renouvellement de la convention d'ouverture de ligne de trésorerie. Il précise à ce titre que trois établissements bancaires ont été consultés : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, Dexia Crédit Local et Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées. Il souligne que la proposition de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées constitue l'offre la plus économiquement avantageuse.

Les caractéristiques de cette ligne sont :

- Montant : 100 000 €
- Durée : 1 an
- Taux variable indexé sur le taux EONIA (cotation : 3,913 % au 7 avril 2008) + marge : 0,15 %.
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat soit 100,00 €.
- Pas de commission de non utilisation.
- Amortissement anticipé possible sans frais.
- Les intérêts ne sont décomptés que sur le montant des tirages.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à 31 voix pour et 1 abstention, décide de :

- *APPROUVER la proposition de ligne de trésorerie formulée par la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées.*
- *AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention correspondante et tout acte en conséquence de la présente. »*

15 – Commission « Façades ».

Certains dossiers de demande de subventions sont en attente.

Monsieur le Président fait donc appel à candidature pour présider à cette commission.

Celle ci est constituée d'un Président, délégué communautaire, d'Armelle ROUQUIER qui assure le suivi administratif des dossiers et de deux architectes, un du C.A.U.E. et un des Bâtiments de France qui ont une mission conseil auprès de notre Communauté de Communes. Elle se réunit en fonction des dossiers à un rythme d'à peu près une fois tous les deux mois.

Mme LASSEIGNE, jusqu'à présent, présidait cette commission. N'étant plus élue, elle a fait la demande auprès du Président pour continuer à participer à titre consultatif. Cette demande sera étudiée auprès des services de la D.D.E. afin de connaître la possibilité d'accéder à sa requête.

M. MASSAT fait appel à candidature :

- M. Jean Denis BARRIE est candidat. Il est élu à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H.

Le Président

André MASSAT

**Prochain conseil communautaire le Mardi 15 Avril 2008 à 20 H 30
à la mairie de Saint Antonin Noble Val.**